

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION
06 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le 12 octobre à 19 heures 30, le Conseil municipal de Tourneville-sur-Mer légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sabrina REGNAULT, Maire.

DATE D’AFFICHAGE
06 OCTOBRE 2023

Etaient présents : Madame REGNAULT Sabrina, Monsieur Jean-Benoît RAULT, Monsieur Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Monsieur Jean-Louis FERRE, Monsieur Pascal LEMAITRE, Mesdames Beatrice HEUVELINE, Elisabeth GREGOIRE, Lynda LEVERD, Monsieur Serge JARDIN, Madame Catherine de la HOUGUE, Messieurs Denis MARTIN, Fabien GESLOT, François JOEL, Arnaud MAHE, Bernard GERARD, Philippe PIERRE, Didier LEGRAND, Mesdames Claire TANGY, Micheline CAVE, Sophie LEFRANC.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s): Mme Claudine BONHOMME qui donne procuration à Mme Sabrina REGNAULT.
M. Mathias LEFRANC qui donne procuration à Mme Sophie LEFRANC.
Mme Lydie LEBLOND qui donne procuration à Mme Elisabeth GREGOIRE.

Absent(s) : M. Fabien QUESNEL, Mesdames Pascale DUVAL, Françoise LENOIR, Messieurs Emmanuel LECONTE, Xavier de WOILLEMONT.

Monsieur Fabien GESLOT a été élu(e) secrétaire, conformément à l'article L. L2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers

En exercice : 28

Présents : 20

Procurations : 03

Votants : 23

DEL12102023/099

FIXATION DES TARIFS DE LOCATION 2024 DU GITE COMMUNAL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Décide de fixer les tarifs 2024 de location du gîte communal tels qu'arrêtés ci-après :

Haute saison (juillet et août)	1 800 € la semaine.
Moyenne saison (Mai, Juin, Septembre) et vacances scolaires :	1 200 € la semaine.
Basse saison (Janvier, Février, Mars, Avril, Octobre Novembre, Décembre) hors vacances scolaires :	800 € la semaine.

Accueil des animaux : 2 € par jour et par animal

Tarif électricité : 0.30 € le Kwh

Prestations complémentaires :

Chauffage : Location de 7 jours : 140 € (forfaitaire)

Forfait ménage en fin de séjour : 140 € (prestation optionnelle)

- Limite la location à la semaine complète.

Ainsi fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire

Le secrétaire de séance,

Sabrina REGNAULT

Fabien GESLOT